

Mariage pour tous : je suis prêtre, désolé par l'image que ce débat donne de l'Église



Temps de lecture : 2 minutes



Par **Gilbert Caffin** ; prêtre

## Ça suffit !

Ce silence assourdissant des chrétiens qui ne partagent pas ce refus de la loi du mariage pour tous. Chrétiens nous aussi, nous sommes nombreux à ne pas nous être mobilisés pour empêcher le vote et l'application de cette loi.

J'apprends de nombre d'endroits que certains furent presque mis de côté dans les assemblées paroissiales comme des renégats. La pensée unique n'est pas acceptable dans notre Eglise. Il est regrettable que pour l'opinion publique les chrétiens forment un camp homogène, ce qui n'est pas le cas. De grâce ne revenons pas aux vieux démons du XIX<sup>e</sup> siècle, des deux France. Après cinquante ans de paix sociale et de dialogue respectueux avec la France laïque et républicaine, ne laissons pas entendre qu'il faut choisir son camp.

Prêtre depuis plus de 50ans j'estime de mon devoir de prendre la parole au nom de cette minorité silencieuse qui pour une part risque de s'éloigner sur la pointe des pieds comme hélas nous en avons vu tant et tant déçus par le peu d'enthousiasme de nos communautés à suivre le vent de Pentecôte du Concile Vatican II . Car enfin dans une société pluraliste, la loi doit permettre à chaque groupe de citoyens de voir leurs droits légitimes honorés.

Car il faut bien admettre qu'il s'agit d'un pas nouveau dans la reconnaissance d'un groupe de citoyens et de citoyenne. Jusqu'à ces dernières années les sociétés n'accordaient pas de reconnaissance aux homosexuels considérés comme des anormaux, des malades ou des débauchés. Cela a changé. Ils sont désormais reconnus comme des humains comme les autres. L'espèce humaine produit des différences de toutes sortes. De ce fait la reconnaissance de leur place dans la société doit être pleinement affirmée.

C'est ainsi que dans la communauté chrétienne ici et là des homosexuels acceptés et reconnus ont trouvé leur place et prennent des responsabilités importantes qu'ils assument fort bien pour le bénéfice de tous. Il serait hypocrite de ne pas le reconnaître. Ainsi une fois de plus à questions nouvelles cherchons des solutions nouvelles : le passé ne peut sur ce point nous éclairer.

Hélas les réactions devant des nouveaux secteurs de connaissance sont souvent la peur et l'incompréhension. Je me réjouis que durant mes études secondaires mes maîtres éducateurs prêtres aient eu le courage d'inviter un disciple du père Teilhard de Chardin en 1945 qui nous a montré que les théories de l'évolution ne remettaient pas en cause la portée religieuse du texte de la Genèse dans la Bible. Ce n'était pas le cas de tous puisque les

écrits de Teilhard n'ont pu être édités qu'après sa mort. Alors, de grâce, ne recommençons pas le procès de Galilée, osons réfléchir calmement aux conséquences du nouveau regard à porter sur l'homosexualité. Une loi civile est un premier pas pour donner leur place légitime à ceux et celles qui sont bien maintenant reconnus comme faisant partie de plein droit de l'espèce humaine.

L'Esprit divin nous aidera à assumer nos découvertes encore nombreuses à venir des mystères de la Création.

**Gilbert Caffin ,**

*ancien représentant de l'Office Mondial*

*de l'Enseignement catholique au Conseil de l'Europe à Strasbourg*